

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Coronavirus (COVID-19)

La mairesse se préoccupe de sa communauté!

SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE 24 MARS 2020 – Depuis le 13 mars dernier, en raison de la pandémie du coronavirus (COVID-19), l'état d'urgence a été déclaré sur l'ensemble du Québec. Depuis, la population a reçu plusieurs directives gouvernementales visant à réduire les risques de propagation. En passant par de nombreuses mesures d'hygiène reconnues devant être respectées rigoureusement à la restriction des rassemblements intérieurs et extérieurs, jusqu'à la fermeture des entreprises et des commerces non essentiels.

La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste endosse la décision du premier ministre de mettre le Québec en pause jusqu'au 13 avril prochain, car cette action vise ultimement à sauver des vies, en plus de favoriser un retour à la normale le plus rapidement possible. Il n'en demeure pas moins que la mairesse de Saint-Jean-Baptiste, M^{me} Marilyn Nadeau, a reconnu l'impact que ces mesures auront notamment sur les commerces et entreprises « ...nous savons que cette pause exigée par les instances gouvernementales ne représente pas une bonne nouvelle pour vous, c'est la raison pour laquelle nous devons demeurer solidaires. »

Madame Nadeau s'est démontrée très reconnaissante à l'endroit des personnes qui travaillent dans les services essentiels. « Autant la personne qui me vend de la nourriture à l'épicerie, que celle qui me fournit des médicaments à la pharmacie. Sans oublier évidemment notre bureau de poste, nos dépanneurs, notre station d'essence, notre quincaillerie, etc. La résidence pour personnes âgées « Résidence Entre Deux Monts » assure également un service de première ligne, en plus de la vigile de la MRC concernant notre OMH. Bravo et merci à vous tous! »

Notre municipalité, à l'instar des autres milieux, a fermé ses services non essentiels et a annulé toutes les activités qui devaient se tenir dans ses bâtiments. De plus, il est désormais interdit d'utiliser les modules de jeux aménagés dans les endroits publics, et ce, toujours dans le but de diminuer les risques de propagation du virus. Plusieurs messages ont aussi été adressés aux citoyennes et aux citoyens afin de sensibiliser les personnes de 70 ans et plus à demeurer à la maison, sans quoi des commerces et des services essentiels envisageront eux aussi de fermer, car ces personnes font partie des populations vulnérables face au coronavirus. « Nous tenons à vous! C'est la raison pour laquelle nous vous implorons de rester à la maison », d'exprimer la mairesse.

Tout le monde peut aller marcher, mais en respectant la consigne de distanciation minimale de deux mètres. Et, les personnes âgées de 70 ans et plus qui doivent absolument sortir sont priées d'être accompagnées lors de leur déplacement.

-30-